

Conditions d'inscription

Le participant doit se référer pour chaque formation à l'onglet « **Pour qui** » lequel définit le **Public visé** par la formation ainsi que les éventuels **Prérequis**.

Important : Un participant est considéré inscrit dès lors où il a transmis sa fiche d'inscription complétée et signée et qu'il a contractualisé avec Symbiofi (en son nom propre pour les libéraux ou par l'intermédiaire de son employeur ou d'un OPCO). En conséquence, il reçoit une convocation mentionnant le titre de la formation, les dates, horaires, lieu et conditions d'accueil, équipement à prévoir le cas échéant.

Accessibilité

Les locaux de Symbiofi sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Le dossier d'accessibilité est disponible sur demande.

Nous veillons au respect des conditions d'accueil de toute Personne en Situation de Handicap : nous étudions chaque situation pour assurer la meilleure intégration dans nos formations.

Nous vous remercions de prendre contact avec l'équipe pour anticiper les aménagements nécessaires à votre participation : contact@symbiofi.com – 03 28 55 51 19

Modalités d'inscription

- **Choisir la formation :**

Vérifier son éligibilité et les prérequis en consultant le programme : sur le site www.symbiofi.com ou par mail sur demande.

- **Modalités d'accès :**

Définir son type de prise en charge : individuelle, par l'employeur, par un OPCO et adresser la fiche d'inscription dûment complétée

- **Délais d'accès**

Les inscriptions se déroulent tout au long de l'année, aux dates mentionnées sur le calendrier de Symbiofi ET sous réserve des places disponibles au moment de l'inscription.

Important : Le délai est de quelques jours ouvrés à quelques semaines pour les dossiers nécessitant une demande d'aide de financement

- **Retourner à Symbiofi les documents de contractualisation :** devis signé / bon de commande / convention de formation selon les cas

- **À J-10** début de formation, le stagiaire reçoit par mail :

- un rappel de la convocation
- les éléments logistiques et/ou points spécifiques à la formation
- un lien d'accès aux supports pédagogiques

ENGAGEMENTS

- Le stagiaire s'engage à :
 - Lire attentivement convention et programme,
 - Prévenir l'équipe d'accueil en cas d'absence,
 - Respecter le règlement intérieur,
 - Restituer les fiches d'évaluation des pré-acquis en début de formation, des acquis et du bilan de l'action en fin de formation.

- SYMBIOFI s'engage à :
 - Accueillir les participants dans les meilleures conditions de séjour et d'apprentissage,
 - Fournir à chaque stagiaire et/ou son employeur et/ou le financeur les éléments de preuve : certificat de réalisation, attestation de présence.